

## Résistance et sacrifice du capitaine de gendarmerie du Creusot Henri Bernard et de sa famille

**Le commissaire Rousseau, l'inspecteur de police Ruget du Creusot et l'agent de préfecture, Billot, arrêtés dans la même opération par la Gestapo, le 21 mars 1944, ont aussi été déportés<sup>1</sup>**

En 1944, le capitaine Henri, Félix Bernard, originaire de Lyon<sup>2</sup>, commande la section de gendarmerie du Creusot. Avec sa famille, il a connu l'exode, en 1940, jusqu'à Saint-Rémy-sur-Durolle près de Thiers. C'est là que, sa fille Paule-Yvette rapporte que la famille a appris l'Armistice le 17 juin et l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle. Le capitaine, son épouse Marguerite Alix, et leurs trois enfants, Paule-Yvette, Yves et Janine (13 ans), habitent impasse de la Charmille au Creusot.

Dans cette famille de militaires, chaque membre œuvre pour la Résistance dans les réseaux du *SOE*<sup>3</sup> ; le capitaine au réseau *Buckmaster* avec le commandant d'Ivernois, responsable de la sécurité de l'usine Schneider du Creusot, Paule-Yvette, employée à l'enregistrement des Domaines, au réseau *Mason*<sup>4</sup>-*Porthos*, Yves au réseau *Aristide* et à l'*AS* du Creusot.

Le capitaine Bernard ne cache guère ses sentiments contre l'Occupant. En 1941, il était passé devant le « Conseil de Guerre allemand » pour insulte à l'armée allemande. La Gestapo le surveille. La famille participe, au sein du réseau, à des opérations de parachutage, à des actes de sabotages contre les voies de chemin de fer, les dépôts d'essence de l'usine, la dissimulation de stocks de carburant notamment de benzol, grâce au directeur Henri Charles Stroh, l'établissement de fausses cartes d'identité ou d'alimentation, le renseignement sur les mouvements allemands ; Paule-Yvette joue le rôle de passeur de la ligne de démarcation.

Depuis septembre 1943, la mission *Armada* du *SOE*, dirigée principalement par le lieutenant Raymond *Mary-Basset*, (réseau *Brandy*), André Jarrot, alias *Claude Goujon* et Pierre Guillhemon a, à son actif, les sabotages de postes électriques de la région du Creusot, de la centrale de Saint-Marcel-les-Chalon, etc.

Le réseau a été infiltré par les allemands grâce à un certain Gressard<sup>5</sup>. Le 21 mars, Le *Sipo-SD* déclenche une opération d'envergure contre une trentaine de creusotins. La fille aînée du capitaine raconte le début de cette journée comme une autre.<sup>6</sup> « Papa<sup>7</sup> est au bureau. Yves a rendez-vous ainsi que son ami Edo, chef du groupe polonais, accompagné de notre chienne Mirka, avec le dénommé Gressard qui doit leur remettre des armes. La table est mise. Maman, Janine et moi attendons



<sup>1</sup> Leur action sera évoquée ultérieurement dans l'ouvrage sur la Résistance policière en régions Rhône-Alpes, Auvergne, Jura et Saône-et-Loire

<sup>2</sup> Né le 28 décembre 1891 à Lyon 2<sup>e</sup> de Jean-Félix Bernard, lieutenant au 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Lyon et de Marie Philomène Bayer. AML (Archives municipales de Lyon) registre second semestre 1891, 2<sup>E</sup>840

<sup>3</sup> *Special Operations executive*

<sup>4</sup> Pseudo de Jean Régnier et Marcel Jaurant-Singer, *Flavian*, relations du père Chaillet

<sup>5</sup> Joseph Gressard comparait le 29 mars 1945, devant la Cour de Justice de Chalon-sur-Saône ; il est condamné à mort et exécuté le 10 mai à Chalon

<sup>6</sup> <http://www.publibook.com/librairie/images/1455PREV.pdf> 50 ans plus tard, je me souviens 21 Mars 1944 chez Publibook, par sa fille Paule-Yvette.

<sup>7</sup> Elle est très fière de son père

patiemment le retour de nos hommes. Tout d'un coup la sonnerie de la porte retentit. C'est le propriétaire du café qui nous apprend l'arrestation d'Yves et d'Edo. Mon père arrive, il est déjà au courant. Aussitôt, nous faisons un feu d'enfer, dans le poêle de la chambre d'Yves qui donne directement dans le jardin, et brûlons un maximum de papiers compromettants, fausses cartes identité, cachets, cartes alimentation etc... et en mettons une partie ainsi que des tampons dans une mallette que Janine a portée chez Michaud (qui les a planqués chez Schneider et les a retrouvés après la guerre). Le frère d'Edo vient, Fernand Billot aussi ; on les supplie de repartir. Fernand reste et la gestapo arrive directement par la chambre d'Yves. Jacques Sauvageot, qui deviendra mon mari, a été stoppé par des gens, à l'entrée de notre impasse (alors qu'il s'apprêtait à venir à la maison) qui lui ont dit que la gestapo arrêta la famille Bernard. Il l'a échappé belle ! Deux « Citroën » noires nous attendent dans la rue. Papa, menotté dans le dos [...] Janine et moi montons dans la première voiture où se trouve Edo qui a été battu, Maman et Fernand dans la 2<sup>ème</sup> avec Yves (n'ayant pas trouvé notre ami Fernand chez lui, la gestapo a arrêté son père. Celui-ci sera libéré 1mois plus tard.). Nous nous retrouvons tous assis par terre à même le carrelage dans une salle d'école, avec madame d'Ivernois, Henri et Monique (16 ans), Pierre Michaud, Lucien Meizel, Rey, sous-directeur de Schneider, et Billot père. »

Dans cette véritable rafle tombent le commandant d'Ivernois, le commissaire de police Daniel Fernand Rousseau<sup>8</sup>, Henri Charles Stroh, ingénieur général du Génie maritime, directeur de l'usine<sup>9</sup>, les frères Billot, dont Fernand<sup>10</sup>, agent de préfecture, membre de l'AS, qui est en possession d'explosifs et l'inspecteur de police Paul Ruget<sup>11</sup>, appartenant aux *Groupes Carvin et Debarnot du Creusot*

« Au total 22 déportés sauf Rey et Billot. 7 sont rentrés. A l'heure actuelle, nous restons 4 : Michaud, Meizel, Janine et moi. »

Paule-Yvette Bernard, déportée en juin 1944 à Ravensbrück, est rapatriée en avril 1945. Elle épousera Jacques Sauvageot. Sa mère Marguerite, diabétique, décède le 24 mars à la prison de Chalon-sur-Saône. Son frère Yves<sup>12</sup>, déporté le 4 juin 1944 à Buchenwald, meurt le 21 décembre 1944 à Bergen-Belsen

Serge Prost, dans son article « Le Creusot 1940-1945 »<sup>13</sup> retrace le calvaire du capitaine Bernard et d'Henri Stroh, transférés de la prison de Chalon, le 23 mai à Compiègne-Royallieu, et déportés le 4 juin à Neuengamme et Oranienburg et le 4 février 1945, à Buchenwald en compagnie de Claude Geay de Digoin. Ce dernier, libéré, témoigne :

« Le 4 février, dimanche, où il neigeait, Henri Stroh, le capitaine Bernard et moi sommes embarqués dans un wagon sans paille et où nous avions froid. Notre wagon était en queue de train. Le voyage a duré deux jours sans manger ni boire. Arrivés à Buchenwald, le capitaine Bernard et moi sommes mis au « Bloc 60 » (invalides), Henri Stroh au « Bloc 59 », séparés par des barbelés. » Le camp est libéré par l'armée américaine, le 11 avril 1945. Dans l'organisation des rapatriements, par tirage au sort, Claude Geay quitte Buchenwald le 22 avril 1945 ; il « laisse Henri Stroh et le capitaine Bernard. Henri avait un peu de dysenterie mais pas de sang et en était préoccupé ; beaucoup d'autres en avaient comme lui. Son moral était excellent, heureux de voir la délivrance. Le capitaine Bernard était squelettique ». Il déclare encore : « Le 19 avril, enfin libres, tous trois sommes allés jusqu'au village voisin. Les habitants qui avaient peur des déportés, nous ont offert des œufs, du beurre et un lapin. L'un de nous a fait la réflexion que libres, nous pourrions partir, mais j'ai rétorqué que peu solides

<sup>8</sup> 31 ans, déporté le 4 juin depuis Compiègne à Neuengamme puis à Oranienburg et Mauthausen mort du typhus le 22 avril 1945. André Jeannet, *Mémorial de la Résistance en Saône-et-Loire, biographie des Résistants*, Macon, JPM, 2005

<sup>9</sup> Henri Stroh est sous la surveillance des allemands qui ont demandé sa révocation. Ses rapports avec l'Occupant sont des plus tendus. Ils savent qu'il a dissimulé de benzol.

<sup>10</sup> 23 ans, déporté le 4 juin et mort à Oranienburg le 7 juin 1945

<sup>11</sup> ADSL (Archives départementales de Saône-et-Loire) W438, 26 ans, déporté le 23 mai à Neuengamme puis à Sachsenhausen, libéré le 26 avril 1945, réintègre les Renseignements généraux de Macon.

<sup>12</sup> Yves, Jean-Paul

<sup>13</sup> *Bulletin de l'Académie François Bourdon*, du 4 janvier 2003

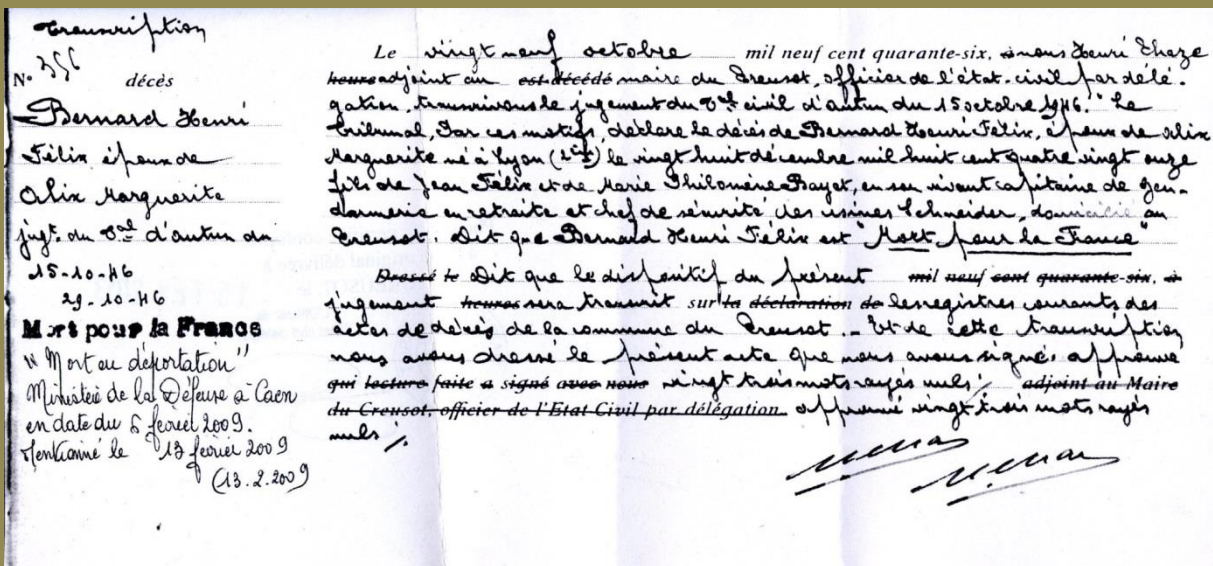
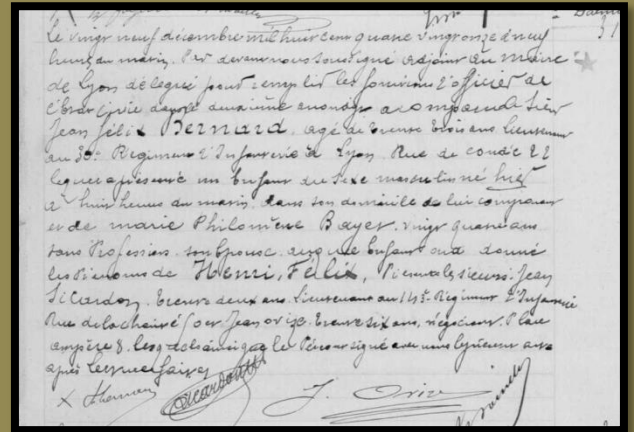
comme nous étions, il valait mieux attendre les convois organisés »<sup>14</sup>. Henri Stroh et le capitaine Bernard<sup>15</sup> sont considérés comme disparus.

Par jugement déclaratif de décès du tribunal civil d'Autun du 15 octobre 1946, le capitaine Bernard est reconnu « Mort pour la France »<sup>16</sup>. Il est déclaré en 2007, « Mort en Déportation »<sup>17</sup>.

Une stèle, au pied du monument aux Morts du Creusot, rappelle la mémoire de ces Résistants.

Le capitaine Henri Bernard était Chevalier de la Légion d'Honneur, il est médaillé de la Résistance, à titre posthume. Son épouse, Marguerite et son fils Yves, à titre posthume, ainsi que ses filles Paule-Yvette et Janine ont reçu la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Acte de naissance du capitaine Bernard  
[AML 2<sup>E</sup>840]



[Copie conforme de l'acte de décès enregistré en mairie du Creusot]

<sup>14</sup> Témoignage du 24 juillet 1945

<sup>15</sup> Disparu le 15 mai 1945

<sup>16</sup> Transcription en mairie du Creusot le 29 octobre 1946

<sup>17</sup> Arrêté collectif du ministre de la Défense du 18 décembre 2007, JORF du 10 janvier 2008 p. 696, porté sur l'acte de décès le 13 février 2009.

Nos remerciements à M. Tatreux et Mme Puget, de l'ANACR de la Saône-et-Loire, à Mlle Laumonier du SHD de Caen, à Amélie Guillet des Archives municipales de Lyon, aux agents du service de l'état-civil de la mairie du Creusot et à Françoise Kuczynski, née Sauvageot, petite-fille du capitaine Bernard et fille de Paule-Yvette qui vient de nous contacter et nous a transmis une photographie de son grand-père.

Michel Salager

4